

# GESTIONNAIRE

## LES FONDAMENTAUX POUR METTRE EN PLACE UNE GESTION GLOBALE DES PRODUITS CHIMIQUES

### Contexte :

La pression réglementaire s'intensifie, les **produits chimiques** sont au cœur d'une évolution majeure pour l'entreprise.

La **classification des dangers**, l'**identification des dangers**, l'**évaluation des risques**, les **FDS**,

le suivi de l'exposition des salariés, les règles de stockage, d'utilisations et de transports... Comment s'assurer que tout est pris en compte ?



### Objectifs :

- ▶ Identifier les évolutions réglementaires et vos nouvelles obligations relatives au CLP.
- ▶ Comment re-classifier et ré-étiqueter vos produits.
- ▶ Identifier les bonnes pratiques à mettre en œuvre sur site pour le stockage, l'utilisation et l'élimination des produits chimiques.
- ▶ Acquérir les fondamentaux pour réaliser l'évaluation qualitative des risques chimiques et l'intégrer dans le document unique d'évaluation des risques professionnels.

### Entreprises concernées :

Toute société utilisatrice de produits chimiques.

### Public et pré-requis :

Dirigeant d'entreprise TPE/PME, Responsable HSE, Responsable sécurité, Médecin du travail, Responsable production, Responsable logistique, Membre du CHSCT, Consultant.

### Programme Jour 1 :

- ▶ La réglementation Européenne et Française – Déclinaison de **REACH**, **SGH**, **Code du travail** et réglementations transports.
- ▶ Définition des termes : substances – préparations – mélanges – danger – risque – prévention – protections ainsi que des nouvelles terminologies du règlement SGH.
- ▶ Le règlement européen CLP :
  - ▷ Les spécificités du CLP : Classification Labelling & Packaging.
  - ▷ Les échéances et périodes transitoires.
  - ▷ Les nouvelles responsabilités en tant que fabricants, importateurs et utilisateurs avals.
  - ▷ Les classes de danger : santé, physique, pour l'environnement.
  - ▷ Le processus de classification.
  - ▷ Les procédures d'étiquetage et d'emballage.
  - ▷ Introduction au changement de seuils – Tableau de conversion.
  - ▷ Impact sur la Fiche de Données de Sécurité (FDS).
- ▶ Gérer la période transitoire :
  - ▷ Établir votre recensement des produits.
  - ▷ Évaluer la dangerosité des produits.
  - ▷ Re-classification et ré-étiquetage : comment faire et quels outils sont disponibles ?
  - ▷ Double classification : les dispositions prévues pour la période transitoire.
- ▶ Les actions à mener en priorité :
  - ▷ L'inventaire.
  - ▷ Le classement et le ré-étiquetage des substances.
  - ▷ Former votre personnel.
- ▶ Cas pratique sur une classification, un étiquetage et sur l'étude critique d'une FDS et son annexe.

### Formation intra entreprise :

Contenu adapté préalablement à vos produits chimiques dangereux et à votre organisation production et laboratoire, le cas échéant.

Suite ▶



## LES FONDAMENTAUX POUR METTRE EN PLACE UNE GESTION GLOBALE DES PRODUITS CHIMIQUES

### Programme Jour 2:

- ▶ Notion de toxicologie industrielle.
- ▶ Mode de pénétration dans l'organisme.
- ▶ Sources d'information : FDS – Fiche toxicologique INRS – Mode opératoire – Consignes...
- ▶ Les bases d'une évaluation des risques adaptée à chaque contexte :
  - ▷ L'inventaire.
  - ▷ L'identification des dangers.
  - ▷ Le choix d'une clef de cotation.
  - ▷ L'évaluation sur site de l'exposition du personnel – Aspects qualitatif et quantitatif.
  - ▷ La transcription des résultats en lien avec le document unique, la fiche d'exposition individuelle, les fiches aux postes de travail et la formation du personnel.
- ▶ **Approche quantitative :**
  - ▷ Les obligations.
  - ▷ Locaux à pollution spécifique.
  - ▷ Mesures à réaliser dans le cas d'exposition aux substances toxiques.
- ▶ Exercices (projection de photos d'une situation sur diaporama).
- ▶ Conclusion de la session sous forme d'un rappel des actions à engager en distinguant obligations et recommandations.



**Durée :** 2 journées.

## MODULES COMPLÉMENTAIRES

### Objectifs:

Les 2 modules complémentaires à la formation GGPC ont pour objectif de mettre en œuvre les acquis de la formation lors de sessions d'observation et d'étude sur site.

### Programme des modules:

- ▶ Module 1: réalisation d'un Auto diagnostic Site sur l'application de la réglementation relative aux produits chimiques.
  - ▷ Identification du champs réglementaire à prendre en compte.
  - ▷ Visite des locaux en groupe.
  - ▷ Débriefing en salle.
  - ▷ Élaboration d'une liste d'actions correctives et bonnes pratiques à développer et mettre en œuvre.
- ▶ Module 2: réalisation de l'Évaluation du risque du site.
  - ▷ Étude de l'inventaire des produits chimiques.
  - ▷ Définition du périmètre de l'évaluation des risques et de la méthode à mettre en œuvre.
  - ▷ Choix d'une clef de cotation.
  - ▷ Visite sur site pour observer les situations et évaluer les situations observées.
  - ▷ En salle, élaboration de la matrice de cotation et du document de synthèse.



La durée de chaque module sera comprise entre 1 et 3 jours en fonction des spécificités de chaque entreprise.

Pré requis technique pour le module 2: disposer de l'inventaire des produits chimiques sur fichier Excel.

**Durée :** Entre 1 et 3 jours par module.

